

Commune de



CONSEIL MUNICIPAL  
COMPTE RENDU

SEANCE du 31 mars 2011

## Conseil Municipal du 31 mars 2011 – Compte rendu

### Présences au Conseil Municipal

L'an deux mille onze, le 31 mars, le Conseil Municipal de la Commune dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie, sous la présidence de Mireille GIORIA, Maire d'HAUTELUCE

Date de la convocation	18 mars 2011
Nombre de conseillers municipaux en exercice	13
Nombre de Conseillers municipaux présents	12
Nombre de pouvoirs de vote	00

### Présences

Mmes Mireille GIORIA, Victoire BRAISAZ, Sylvie CAGNARD, Evelyne PROVINSIAL  
Messieurs Eric BRAISAZ, Joël BRAISAZ, Guy BRAISAZ, Patrick CUVEX-COMBAZ, Xavier DESMARETS, Léon GROSSET JANIN, Jean Pierre SPECIA, Alain VIARD.

### Absents, Excusés

Monsieur Lionel BOCHET absent.

### Secrétaire de séance :

Les Conseillers présents formant la majorité des membres en exercice, il a été procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil, conformément à l'article L.2121.15 du Code des Communes.

Madame BRAISAZ Victoire a été désignée pour remplir ces fonctions, qu'elle a acceptées.

### Madame le Maire ouvre la séance à 20 heures

#### Objet

Approbation du compte rendu de la séance du 24 février 2011.

#### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à

- APPROUVER le compte rendu du Conseil Municipal du 24 février 2011

#### Adoption du compte rendu du 24 février 2011

Conseillers présents :.....	11	Ayant voté pour:.....	12	
Conseillers représentés :.....	1	Ayant voté contre :.....	0	S'étant abstenu : .....0

### FINANCES COMMUNALES

Le Conseil après en avoir pris connaissance :

#### **1) APPROUVE le compte administratif 2010 de la M49 arrêté comme suit :**

Les résultats de l'année 2010 présentent :

En section fonctionnement un excédent de 49 970.89€

En section investissement un déficit de 24 247.34€

Compte tenu de l'exécution de l'exercice précédent :

La section investissement présente un excédent cumulé de 77.26€

La section fonctionnement un excédent cumulé de 71 256.81€

#### **2) APPROUVE le compte administratif 2010 de la M14 arrêté comme suit :**

Les résultats de l'année 2010 présentent :

En section fonctionnement un excédent de 1 062 185.66€

En section Investissement un excédent de 288 951.10€

Compte tenu de l'exécution de l'exercice précédent :

La section investissement présente un déficit cumulé de 567 918.13€

La section fonctionnement un excédent cumulé de 2 218 296.11€

Monsieur Le Receveur certifie que les comptes communaux présentés, sont conformes aux comptes de gestion de la Trésorerie.

#### Objet

Approbation des comptes administratifs et des comptes de gestion 2010.

Madame le Maire se retire de la séance.

## Conseil Municipal du 31 mars 2011 – Compte rendu

### Proposition

L'assemblée est invitée à se prononcer sur l'adoption des CA et des comptes de gestion 2010  
Le Conseil approuve les comptes administratifs M14 et M49 ainsi que les comptes de gestion.

### Adoption

Conseillers présents :	12	Ayant voté pour:	12
Conseillers représentés :	0	Ayant voté contre :	0
		S'étant abstenu :	0

### Affectation des résultats 2010:

**M 49** : l'excédent d'investissement cumulé, soit la somme de 77.26€, sera reporté en 2011

L'excédent de fonctionnement cumulé soit 71 256.81€ sera reporté au budget primitif 2011

**M 14** le déficit d'investissement cumulé, soit la somme de 567 918.13€, sera couvert par l'excédent de fonctionnement, s'élevant à 2 218 296.11€ €.

Le solde, soit la somme de 1 650 377.98€, sera reporté au budget primitif 2011

### Objet

Approbation de l'affectation des résultats

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur l'affectation des résultats 2010 des M14 et M49  
L'assemblée approuve les propositions d'affectations des résultats de l'exercice 2010 des 2 budgets

### Adoption

Conseillers présents :	12	Ayant voté pour:	12
Conseillers représentés :	0	ayant voté contre :	0
		S'étant abstenu :	0

## TAXES COMMUNALES

La réforme de la loi des finances 2010 a transformé la Taxe professionnelle en Contribution Economique Territoriale (C.E.T)

Le mode de calcul complexe de cette dernière ainsi que les aménagements qui ont été opérés afin d'éviter aux communes une trop forte altération des recettes ne permettent pas une parfaite lisibilité.

En effet, le transfert vers les communes de certaines taxes, perçues précédemment par le Département, présume faussement d'une augmentation des taux communaux.

### Objet

Approbation des taux des taxes communales

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à se prononcer sur les taux à appliquer en 2011

Mme le Maire propose aux conseillers municipaux de ne pas augmenter les taux des 4 taxes .

Le conseil approuve à l'unanimité.

Compte tenu des transferts précédemment évoqués les taux appliqués seront les suivants :

Taxe d'habitation 13.55% - Taxe foncière bâtie 14.54% - Taxe foncière non bâtie 101.32% - C.E.T. 26.10% -

### Adoption

Conseillers présents :	12	Ayant voté pour:	12
Conseillers représentés :	0	Ayant voté contre :	1 (Léon Grosset-Janin)
S'étant abstenu :	0		

## BUDGETS

Madame le Maire présente les projets de budgets primitifs tels qu'élaborés par la commission des finances

a) Le budget de l'eau (M49) s'équilibre en recettes et en dépenses :

en section fonctionnement à hauteur de 237 559.06 €

en section investissement à hauteur de 485 728.13 €

b) Le budget communal (M14) s'équilibre en recettes et en dépenses :

en section fonctionnement à hauteur de 5 503 977.98 €

en section investissement à hauteur de 4 405 372.13 €

### Objet

Vote des budgets 2011

### Proposition

Le Conseil Municipal est invité à **APPROUVER** les budgets primitifs 2011, M14 et M49

### Adoption

Conseillers présents :	12	Ayant voté pour :	12
Conseillers représentés :	0	Ayant voté contre :	0
		S'étant abstenu :	0

## TRAVAUX

**Mairie** : Point sur l'avancement des travaux et la mise en conformité des installations

Programmation des travaux d'aménagement des toilettes dans l'ancienne chaufferie près de la salle du Rocher

Demande de devis pour le ravalement des façades

**Eglise** : Consultation de cabinets d'architectes pour l'évaluation d'un plan global de travaux et mise en place d'un programme pluriannuel de rénovation.

**Adduction d'eau potable** : La commission d'ouverture des plis, dument convoquée ce 31 mars 2011, après analyse des offres, confie la mission de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'AEP au Cabinet MERLIN, dont l'offre technique et économique est la mieux disante, pour un taux de rémunération à hauteur de 3.21%.

**Enrobés** : autorise à lancer le marché à bons de commandes des enrobés pour 2011-2012-2013

**Voirie** : envisage la mise en place de plateformes de ralentissement

**Zone du Chozal** : programmation travaux de captage du pluvial, d'évacuation d'eaux usées et de mise aux normes de l'éclairage public

## Droit de préemption urbain

Conformément à l'article A 213.1 du Code de l'Urbanisme, une vente de bien est soumise à l'avis de l'Assemblée afin de statuer sur leur intention d'aliénation.

Le Conseil décide de ne pas exercer son droit de préemption urbain sur cette vente située

Section AC parcelle 85 au lieu-dit Les Hauts Lieux - Les Saisies -73620 HAUTELUCE.

Demande soumise par l'étude de Me PAQUET - 02302 Chauny

## Personnel communal

Madame le Maire présente à l'assemblée Monsieur Camille PREHER, nouvellement arrivé au poste de responsable des services techniques.

Monsieur PREHER est également désigné en qualité d'Agent Chargé de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité. Il suivra les formations préalables à sa prise de fonction.

Le Conseil décide de ne plus procéder à des embauches saisonnières et approuve la création de deux postes d'agents techniques à temps complet.

La publication des postes sera effectuée conformément à la réglementation en vigueur.

## Syndicat Départemental d'Incendie et de Secours

Compte tenu d'une activité réduite en période estivale à la station des Saisies et de la proposition du SDIS, le règlement opérationnel sera modifié avec des effectifs réduits à six pompiers.

Le Conseil Municipal approuve le nouveau règlement opérationnel et charge Madame le Maire des signatures à intervenir.

## QUESTIONS DIVERSES

### Plan Local d'Urbanisme

Le Conseil Municipal prend connaissance :

- du déroulement des enquêtes publiques préalables aux révisions et modifications simplifiées du PLU
- des conclusions du commissaire enquêteur

Le dossier complet est consultable et à disposition du public. Il sera soumis à l'approbation de l'Assemblée lors de la prochaine séance du Conseil.

### Unité Touristique Nouvelle : domaine skiable Espace Diamant

Le conseil, à l'unanimité, confirme l'abandon définitif du projet de liaison avec Megève par le Col du Véry.

## Conseil Municipal du 31 mars 2011 – Compte rendu

### Régie d'encaissement des produits touristiques

Décide de compléter la délibération n° 05 du 27 janvier 2011 en instituant le droit d'encaissement pour des entrées aux concerts organisés par la collectivité.

Dit que le tarif d'entrée au concert donné par les Citharins a été fixé à 10€ par personne.

Et que les prochains prix d'entrées seront fixés par arrêté du Maire.

### Eclairage public

Par délibération n° 2 du 28 mai 2010, il a été confié à l'entreprise CITEOS, un contrat d'exploitation et de maintenance de l'éclairage public pour une durée de 4 ans.

Le Conseil, à l'unanimité, accepte que les facturations et règlements à intervenir, correspondant aux améliorations des installations, aux prestations fixes, aux prestations optionnelles et aux illuminations soient effectués mensuellement.

*Fixe la date du prochain Conseil Municipal au jeudi 28 avril 2011 à 20 heures*

### **ARRETES MUNICIPAUX PRIS en février 2011**

<i>N° d'ordre</i>	<i>Service Emetteur</i>	<i>Date</i>	<i>Objet</i>
2011-03-01	Services Administratifs	24/02/2011	Animation « Slide »
2011-03-02	Services Administratifs	07/03/2011	Défilé « Chaudron Elphique »
2011-03-03	Services Administratifs	16/03/2011	Organisation des « 28 <sup>e</sup> Jeux Aériens »
2011-03-04	Services Administratifs	17/03/2011	Organisation «Etoile des Saisies »

### **RECUEIL des ARRETES du SERVICE URBANISME**

<i>Type de demande</i>	<i>Numéro</i>	<i>Date</i>	<i>Lieu concerné</i>	<i>Bénéficiaire</i>	<i>Avis</i>
DP	073-132-11D5002	04/03/2011	Douce	Commune d'HAUTELUCE	Accordé
DP	073-132-11D5001	10/03/2011	Chef-Lieu	M. PALLUEL Jacky	Accordé
PC	073-132-09D1023-01	10/03/2011	Rambochon	M.DAISS Andreas	Accordé
PC	073-132-09D1028-01	10/03/2011	La Raie	M.PIERREFEU Ludovic	Accordé
PC	073-132-10D1029	16/03/2011	La Croix	M. BEJUIS Jérôme	Accordé
PC	073-132-11D1002	2/03/2011	Nantailly	M. DE FOSSEUX EVRARD	Accordé